

Les pays pauvres ont déjà trop payé!  
« Pour l'an 2000 : annulons la dette »

*Campagne française pour l'annulation de la dette des pays pauvres très endettés*

# Les Nouvelles de la Dette

Lettre d'information – 10 octobre 2000

N°4

*Après le G7 d'Okinawa et les Assemblées de Prague*

## *L'heure du bilan*

*A quelques semaines de la fin de l'année 2000 se pose la question du bilan et des suites de notre action. Grâce à notre mobilisation beaucoup de choses ont changé mais les pays Sud, notamment ceux qui sont totalement exclus des allègements de dette, demandent aujourd'hui « Justice » et non « générosité » aux pays riches.*

### **La mobilisation a permis de faire avancer la question de la dette**

Alors que nous arrivons au terme de la campagne « Pour l'an 2000, annulons la dette ! », l'heure est au bilan et à la réflexion sur les suites de notre action. La première question qui se pose est de savoir si notre engagement, à tous les niveaux, a été utile.

La réponse à cette question est très clairement positive :

Grâce à la mobilisation de tous, nous avons participé à l'une des plus grandes campagnes de signatures jamais réalisées : **21 millions de signatures ont été récoltées à travers le monde** à ce jour. Cette action nous a permis d'obtenir un poids important auprès des pouvoirs publics et de sensibiliser l'opinion publique dans son ensemble pour que le problème de la dette ne soit plus uniquement un débat de spécialistes.

Devant cette mobilisation, les gouvernements des pays créanciers n'ont pu qu'admettre la nécessité d'avancer. **Aujourd'hui c'est l'allègement d'environ 100 milliards de dollars de dette qui est envisagé.**

Bien sûr beaucoup reste à faire. Les montants sont insuffisants ; le mécanisme est trop lent du fait des conditions imposées par le FMI ; le nombre de pays est trop restreint et des pays comme le Nigeria ou Haïti sont exclus.

Cependant, dans leur ensemble les engagements des pays riches ne sont pas négligeables **et tout cela n'aurait certainement pas été obtenu sans la participation de millions de personnes à travers le monde, de nous, de vous.**

Notre action ne s'arrêtera pas là. Les associations et syndicats actuellement engagés dans la campagne continueront de travailler ensemble et feront appel à vous dans les mois et les années à venir. Une **opération « cartes de vœux »** est organisée à l'occasion des fêtes de fin d'année. Envoyez directement et faites signer autour de vous des cartes vœux à destination du gouvernement.

## Kofi Annan interpelle le G7 sur la dette

Dans une lettre adressée aux chefs d'Etat du G7 avant le Sommet d'Okinawa, Kofi Annan, le Secrétaire général des Nations Unies, a réaffirmé sa demande de l'annulation de la dette des pays les plus pauvres. « *En Afrique, la région la plus pauvre du monde, 40% des revenus des Etats sont maintenant alloués au remboursement des 350 Mds de dollars de dette, au détriment de la santé, de l'éducation et des autres services sociaux essentiels* » a-t-il rappelé avant d'affirmer notamment qu'un « *processus d'arbitrage devrait être institué afin d'équilibrer les intérêts des créanciers et des débiteurs et d'introduire une plus grande discipline dans leurs relations.* »

## Le financement n'est toujours pas assuré

Pour les allègements de dette multilatérale (BM, FMI etc.) on estime à 6 milliards de dollars la somme nécessaire à leur financement. En effet, les allègements de dette représentent une perte que ces institutions ne peuvent pas toujours assumer. Afin de récolter les sommes nécessaires, elles ont fait appel à des contributions bilatérales des pays riches. Cependant les promesses de contributions à ce jour ne se montent qu'à 2,23 Mds de dollars. Si les financements ne sont pas réunis aujourd'hui pour l'initiative existante, cela pourrait entraîner l'échec de l'initiative. Les difficultés viennent notamment du refus des Etats-Unis de payer l'intégralité de leur contribution, pourtant modeste, mais aussi du refus des institutions elles-mêmes de mobiliser leur propre capacité de financement.

## Okinawa le Sommet manqué

Les attentes de l'opinion publique autour du Sommet du G7 de cette année 2000 ont été à leur maximum et la pression des campagnes a permis que la question de la dette soit à l'ordre du jour.

Cependant, les chefs d'Etat du G7, réunis sur cette île du Pacifique, stratégique mais isolée, qu'est Okinawa, ont ignoré les appels à plus d'engagement sur le front de la dette ; **ils ont simplement reconnu la lenteur du processus d'allègement et ont convenu d'accélérer le mouvement, sans engagements précis.**

Les campagnes Jubilé 2000, réunies à Okinawa, ont dénoncé cette « **occasion gâchée** » et ont promis de poursuivre leur action dans les années à venir.

## Ce que l'on attend aujourd'hui

### Harmonisation des 100 %

Depuis le G7 de Cologne (juin 1999), l'ensemble des pays du G7 ont annoncé, sous la pression de l'opinion publique, une annulation « à 100% » de leurs créances sur un plan bilatéral. Cependant, tous n'entendent pas la même chose derrière cet engagement :

Alors que le Royaume-Uni, le Canada, l'Italie et les Etats-Unis, considèrent l'ensemble de leurs créances (jusqu'à aujourd'hui), **la France, le Japon et l'Allemagne ne prennent en compte qu'une partie des créances** (celles « éligibles au Club de Paris », c'est à dire contractées avant le milieu des années 80 pour la plupart des pays.)

### Nombre de pays







Les campagnes pour l'annulation de la dette sont particulièrement scandalisées par l'exclusion de pays comme **Haïti**, qui est l'un des pays les plus pauvres du monde, mais pas « assez » endetté d'après la Banque mondiale, ou du **Nigeria**, qui est un pays très fortement endetté (30 Mds de \$), mais « pas assez pauvre » !

### Dette multilatérale

La dette multilatérale n'est allégée que faiblement, ce qui est tout à fait incohérent avec les promesses d'allègements bilatéraux « à 100% ». En effet, les pays fortement endettés auprès de pays comme la France verront leur dette diminuer sensiblement, alors que des pays très fortement endettés auprès des institutions multilatérales ne peuvent envisager qu'un allègement faible. **Une situation autant injuste qu'incohérente.**

## L'Italie annule la dette de 62 pays !

**Conséquence directe de la pression exceptionnelle de l'opinion publique, notamment de personnalités italiennes qui s'étaient mobilisées au festival de musique de San Remo, le Parlement italien a voté cet été une loi qui pourrait remettre totalement en question la position de l'Italie en matière d'annulation de dette.**

- I.  ➤ **Plus d'annulation :** entre 4 et 6 Mds de dollars pourraient être annulés.
- II.  ➤ **Plus rapide :** ces annulations auraient lieu dans les 3 ans qui viennent.
- III.  ➤ **Plus de pays :** 62 pays pauvres pourraient être concernés.
- IV.  ➤ **Moins de conditionnalités :** ce processus d'annulation ne serait pas lié à l'actuelle initiative et aux exigences du FMI. Les conditions ne seraient pas économiques mais concerneraient l'utilisation des fonds pour les plus pauvres et la promotion de la démocratie.
- V.  ➤ **Justice :** l'Italie va demander à la Cour internationale de Justice de se prononcer sur les conséquences des remboursements exigés aux pays du Sud au regard de la Déclaration universelle des droits de l'homme.
- VI.  ➤ **Transparence :** l'agence italienne de crédit aux exportations devra présenter ses comptes annuellement au Parlement italien.

# Vers une loi internationale sur l'insolvabilité

Par Marcos Arruda, Brésil.

Dans les négociations sur la dette extérieure, **les créanciers se sont donnés le beau rôle**. Ils se sont organisés en différentes plates-formes (le club de Paris, le Club de Londres, le comité des banques commerciales privées, le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale) pour agir de concert, voire par procuration, à l'égard des débiteurs. Ils ont aussi contraint les pays débiteurs à adopter une position fragmentée en n'acceptant que les négociations au cas par cas. Ils ont gagné des sommes extraordinaires par le biais des intérêts et intérêts composés et ils ont ignoré le fardeau extrême qu'impose le service de la dette aux pays débiteurs. Contrairement à toute justice, ils se sont arrogé le rôle simultané de **juge et partie**.

**Ils n'ont pas non plus assumé leur responsabilité**. Dans le monde de la finance, les prêts sont aussi des investissements à risque. Et quand on a perdu son pari, on est censé accepter la défaite et payer le prix du risque assumé. Néanmoins, l'insolvabilité n'est pas un droit reconnu aux Etats, il n'existe que pour les entreprises et les individus (dans les pays industrialisés).

Un examen attentif de la situation des pays endettés les plus pauvres montre pourtant qu'ils sont effectivement en faillite, **incapables à la fois de rembourser leur dette et d'assurer des conditions de vie décentes à leurs populations**, c'est-à-dire en assurant l'emploi, l'approvisionnement alimentaire, le logement, l'accès aux soins de santé, l'éducation et les services sociaux de base.

**L'une des solutions possibles au problème serait l'extension du droit d'insolvabilité aux pays**. Depuis quelques années, des propositions ont été faites. Des gouvernements du Sud devraient aussi être invités à agir dans ce sens. Beaucoup pensent que si un seul débiteur décide publiquement de refuser les mécanismes traditionnels et offre de négocier (et subséquemment de payer) sa dette sur la base d'un jugement juste et transparent, les créanciers, y compris ceux qui jusqu'ici ont ignoré la question, seraient contraints de discuter la proposition. **Cette situation pourrait se présenter si un gouvernement en sérieuses difficultés financières comme le Brésil ou l'Equateur, prenait l'initiative**.

## La question avance

Après avoir fait tomber le tabou de l'annulation, faisons tomber celui de l'insolvabilité. Depuis plusieurs années, l'interpellation des gouvernements par les campagnes dette, soutenues par le travail de juristes reconnus, a permis de faire avancer l'idée de la mise en place d'un droit international sur les questions d'endettement.

Le Conseil national de la Confédération suisse, un pays créancier, a débattu de la question. Celui-ci a conclu que la mise en place d'un droit d'insolvabilité **constituerait effectivement un progrès**, mais la Suisse ne pourrait, à elle seule, mettre en œuvre la réforme. En avril 1999, le Parlement allemand a chargé son gouvernement d'examiner cette possibilité en lien avec le G7. La Suisse et l'Allemagne ont aussi proposé, à l'occasion de divers forums internationaux, une consultation à haut niveau sur cette réforme en 2000.

Dès 1986, la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED) mettait en garde contre « *le manque de structure bien articulée et impartiale pour résoudre les problèmes d'endettement au niveau international* ». En 1998, la CNUCED a renouvelé ces propositions en citant le cas du Chapitre 9 du code de faillite américain qui prend en compte la situation des débiteurs publics, tels que les municipalités. Ces procédures « *sauvegardent les intérêts du débiteur* » au lieu d'être « *conçues pour satisfaire à tout prix les intérêts du créancier* ».

Dans sa lettre au G7 (voir page 2), Kofi Annan reprend cette proposition. Cependant les pays créanciers ne sont pas prêts d'abandonner leur pouvoir sur les pays en développement et seule une interpellation puissante de la part des citoyens pourra les obliger à agir.

## Argentine : la justice se saisit de la dette !

**Le 14 juillet dernier, un juge de la cour fédérale d'Argentine a déclaré que « le processus d'endettement entre 1976 et 1983 n'avait aucune justification légale, administrative ou économique ».**

Saisie depuis 1982 par un universitaire engagé, Alejandro Olmos, qui est malheureusement décédé cette année avant d'avoir vu se conclure ses efforts.

La justice argentine, par la voix du Juge Jorge Ballester, vient de condamner comme illégitime une partie de la dette extérieure souscrite pendant la dictature militaire.

Entre 1976 et 1983, la dette de l'Argentine avait augmenté de 7,5 Mds de dollars à 43,5 Mds sans que la population ne voit l'ombre d'un centime.

« *La conduite arbitraire des responsables économiques et politiques du pays pendant cette période est apparue évidente au cours de ce procès* » a conclu le juge. Les prêts font partie « *d'une politique économique dommageable qui a mis le pays à genoux* » a-t-il ajouté.

D'après le juge, il ne devrait plus y avoir d'entrave à ce que « *le Congrès évalue l'éventuelle responsabilité politique correspondante à chacun des acteurs dans le processus qui a conduit au phénoménal endettement extérieur de l'Argentine.* »

## Contre-sommet des campagnes autour du passage de l'Equateur au Club de Paris

L'Equateur a causé des remous dans le monde financier depuis qu'il a arrêté de payer une partie de ses créanciers privés l'an dernier. L'Equateur, qui n'est pas considéré comme un pays pauvre par le FMI et la Banque mondiale, **n'est pas inclus dans la liste des pays pauvres très endettés**. Il ne peut donc pas espérer d'allègements de dette de la part du Club de Paris (instance qui regroupe les principaux pays créanciers). Pourtant, son économie décline de manière dramatique : la proportion de la population vivant en dessous du seuil de l'extrême pauvreté a doublé (de 17% à 34%) en seulement un an.

L'Equateur est déjà passé plusieurs fois au Club de Paris ces derniers mois, sans qu'aucun accord véritable n'ait été trouvé : les pays créanciers sont plus patients que la population qui en souffre.

Du 11 au 13 septembre, des représentants des campagnes de plusieurs pays (Equateur, Allemagne, France, Royaume-Uni, Norvège ...) se sont rencontrés à Paris pour un « **sommet parallèle** » afin d'évaluer la situation de l'Equateur et demander qu'une solution juste et équitable soit trouvée au problème de la dette extérieure de ce pays.

### Opération carte de vœux

Voilà bientôt la fin de l'année 2000.  
Où en sont les promesses d'annulation ?  
A ce jour, seuls 9 pays ont bénéficié d'allègements de dette pour des montants insuffisants.

**Envoyez une carte de vœux au Premier Ministre pour rappeler notre vigilance !**

Plusieurs milliers de cartes vœux pour l'annulation de la dette seront disponibles auprès des associations de la campagne. Alors, prenez votre plume et envoyez votre carte de vœux **au Premier Ministre**. La fin de l'année 2000 ne signifie pas la fin de notre vigilance et nos actions continueront tant qu'une solution juste et durable n'est pas trouvée au problème de la dette de l'ensemble des pays pauvres.

**Des actions également au niveau local** : les représentants des organisations de la campagne seront invités à se réunir dans chaque département pour remettre **au Préfet une carte de vœux géante**. Cela permettra, tout en poursuivant les contacts établis lors des mobilisations du 19 juin dernier, de rappeler notre vigilance.

Retrouvez toute l'actualité de la campagne dette sur :

[www.dette2000.org](http://www.dette2000.org)

Document diffusé par :

#### Secrétariat et coordination de la campagne

CCFD - Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement  
4 rue Jean Lantier, 75001 PARIS - Tél: 01 44 82 81 53 - Fax : 01.44.82.81.45  
E-mail : [dette2000.jp@ccfd.asso.fr](mailto:dette2000.jp@ccfd.asso.fr)  
Site internet : [www.dette2000.org](http://www.dette2000.org)

### Les organisations qui soutiennent la campagne:

Afrique Verte  
Aide Fédération (Fédération des agences internationales pour le développement)  
Andines  
Anima'fac  
Appel des Cent pour la paix  
BDE - ISTOM (Bureau des élèves - Institut des Sciences et Techniques pour l'Outremer)  
BIOFORCE  
CADR (Collectif des Associations de Développement - Région Rhône-Alpes)  
CANVA (Coordination de l'Action Non violente de l'Arche)  
CASI Bretagne (Collectif des associations de solidarité internationale)  
CFDT (Confédération française et démocratique du travail)  
CFTC (Confédération française des travailleurs chrétiens)  
CGT (Confédération générale du travail)  
CICDA (Centre international de coopération pour le développement agricole)  
CRIDDEV  
CRISLA (Centre de Réflexion d'Information et de Solidarité avec l'Asie, l'Afrique et l'Amérique Latine)  
CUN du Larzac  
Emmaüs France  
Emmaüs international  
Enda Tiers-Monde  
Fédération Artisans du monde  
Fédération Française des Associations Chrésiennes d'Étudiants (FFACE)  
Fédération Française des Clubs UNESCO  
France Libertés (Fondation Danielle Mitterrand)  
Frères des Hommes  
Groupe Développement  
Groupe non-violent Louis Lecoq  
Handicap international  
Ingénieurs sans frontières  
Ligue Africaine des Droits de l'Homme  
LIFPL (Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté)  
Max Havelaar  
MIR (Mouvement international de la réconciliation)  
MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples)  
Partage  
Peuples Solidaires  
RENAPAS (Rencontre nationale avec le peuple d'Afrique du Sud)  
SCI (Service Civil International)  
Service de Coopération au Développement  
Solagrail  
Solidariterre  
Survie  
Terre des Hommes  
UCJG - YMCA (Union Chrétienne des jeunes-gens)